

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

**Les producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches sont prêts à relever le défi de la croissance... si les bons outils sont au rendez-vous**

**Scott, le jeudi 22 octobre 2015** - « Les producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches ont confiance en l'avenir de leur secteur et sont prêts à relever le défi de la croissance », a indiqué le président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, M. Paul Doyon, en marge du congrès général annuel de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches tenait son assemblée générale annuelle aujourd'hui à La Cache à Maxime.

M. Doyon a été réélu à l'unanimité au poste de président de la fédération régionale, tout comme le 2<sup>e</sup> vice-président M. Jean Lambert. M. James Allen succède à M. Hervé Dancause au poste de 1<sup>er</sup> vice-président.

Après avoir chaleureusement remercié M. Dancause pour tout le travail qu'il a accompli pour la création de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches il y a quelques années, M. Doyon a livré son discours du président. Il est revenu sur l'accaparement des terres agricoles, la gestion de l'offre, le bien-être animal et l'environnement, dossiers chauds des derniers mois et pour lesquels des énergies devront encore être consacrées au cours des prochains mois. De plus, il estime que les outils pour protéger ou stimuler l'agriculture doivent être revus pour en augmenter l'efficacité.

Constatant que le poids du monde agricole n'est plus le même aujourd'hui qu'il l'était autrefois en politique, il a déploré également le manque d'écoute



*L'Union des producteurs agricoles*

de certains élus, dont le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis, qu'il ne sent pas à l'écoute des préoccupations des producteurs agricoles.

En tout, 18 résolutions ont été présentées sur le plancher de l'assemblée générale. Trois d'entre elles concernaient la gestion de l'offre et les impacts de la récente signature du Partenariat transpacifique (PTP). Les producteurs de la région demandent à ce que soit respectée la loi limitant l'importation de sous-produits laitiers et de produits dérivés du lait, et que les compensations annoncées par l'ancien gouvernement conservateur pour dédommager les producteurs pour la nouvelle atteinte à la gestion de l'offre soient suffisantes.

Concernant les productions sous Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), l'assemblée générale demande aux deux paliers de gouvernement de mettre à jour et d'assouplir leurs programmes de gestion des risques. En matière de taxation foncière, les délégués souhaitent que le mode de taxation des terres agricoles soit basé non plus sur la valeur marchande, mais sur la valeur agronomique, comme c'est le cas en Ontario.

Pour ce qui est du bien-être animal, il est demandé à ce que les animaux d'élevage ne soient pas inclus dans le projet de loi 54, considérant notamment qu'il existe une distinction entre les animaux domestiques et ceux d'élevage. De plus, la fédération régionale demande la réciprocité des normes aux frontières, étant donné les coûts supplémentaires pour respect les diverses normes de bien-être animal, normes qui varient d'un pays à l'autre.

Déjà adoptées par le passé, des résolutions ont été adoptées demandant au gouvernement provincial la fin du moratoire sur l'augmentation des superficies en culture et de privilégier davantage une approche plus préventive que coercitive en matière de respect de l'environnement.



***L'Union des producteurs agricoles***

L'assemblée générale souhaite également que s'intensifie la lutte aux plantes envahissantes, notamment la Renouée du Japon et la Berce du Caucase.

En fin de journée, le premier vice-président de l'UPA, M. Pierre Lemieux, a rappelé combien l'agriculture et la transformation alimentaire, premiers secteurs primaire et manufacturier au chapitre des emplois et des retombées économiques, jouent un rôle majeur dans le développement du Québec et de ses régions. Ces secteurs génèrent en effet près de 200 000 emplois (un emploi sur 20 au Québec), engendrent plus de 17 G\$ de PIB (5,9 % du PIB québécois) et apportent plus de 4,5 G\$ aux revenus des divers paliers de gouvernement. « L'agriculture de chez nous est un acteur économique de premier plan et mérite une place prépondérante dans toute stratégie québécoise visant à relancer notre économie », a affirmé M. Lemieux.

**À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches**

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9 175 producteurs agricoles propriétaires des 5 750 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

[www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca)

- 30 -

